

Mademoiselle Bernet 1 voix

" Maignan 4 "

Barbier 5 "

3^e tour

Mademoiselle Foiry 3 voix

" Maignan 5 "

" Barbier 9 "

Mademoiselle Barbier est désignée comme attributaire du Legs Callemard.

A l'occasion de la distribution des prix, le Conseil est d'accord pour offrir un cadeau à Madame Marcoux qui a donné des cours gratuitement et avec beaucoup de bonne grâce et de dévouement, ainsi qu'à Madame Jaquet qui prend sa retraite et quitte l'enseignement.

Monsieur le Maire fait part du proche départ de Monsieur l'Ingénieur des Ponts et Chaussées et propose qu'on lui offre une médaille de la Ville de Meuney, ce qui est adopté à l'unanimité.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 1 heure du matin.

(Signatures)

Prefecture de l'Essonne
Direction de l'Administration
Communale
1^{er} Bureau
N^o 06584
Vu
Barbeil-Essonne, le 19 DEC 1966
Le Prefet
Pour le Prefet et par Délégation
le Directeur de l'A. C.
signé: illisible

Séance du Conseil Municipal
du vingt cinq juillet mil neuf cent soixante six

Le vingt cinq juillet mil neuf cent soixante six, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meuney régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire, sous la Présidence de son Maire.

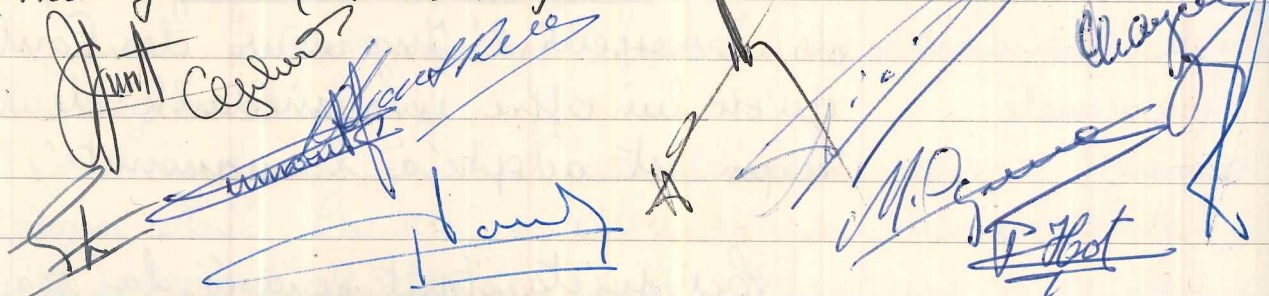
Étaient présents: M. Robert, Maire, Judith adjoint, Mlle Bonet, Violette, Chaugenet, Firouflet, Dhout, Legrand, Gaudy, Gumbant, Gilles, Hot.

Absents: M. Baulieu, Rabier qui donne pouvoir à M. Judith
Roy qui donne pouvoir à M. Alice

Le Maire ouvre la séance et fait donner lecture du compte-rendu de la séance précédente.

Demande de subvention pour travaux de grosses réparations aux Ecoles Publiques.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de la circulaire préfectorale du 28 Juin 1966, portant attribution de subventions exceptionnelles pour gros travaux aux Ecoles Publiques, dans le cadre de la répartition des fonds scolaires des Etablissements d'Enseignement Public, décide de solliciter une subvention de cet ordre pour les travaux de chauffage central à exécuter au groupe scolaire des filles, dont le devis s'élève à dix huit mille quatre vingt huit francs (18.088 Frs).



Séance du Conseil Municipal du cinq août mil neuf cent soixante six.

Le cinq août mil neuf cent soixante six à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la Présidence de son Maire.

Etaient présents: M. Robert Maire, Judith et Gilbert adjoints, Violette, Thont, Gumant, Gaudy, Changenet, Begrand, Gilles, Louet, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: M. Roy, Firouflet, Frot.

M. Rabier qui a donné pouvoir à M. Violette
M. Alice qui a donné pouvoir à M. Robert
M. Baulieu qui a donné pouvoir à M. Judith.

Secrétaire: M. Changenet

Le Président ouvre la séance et fait donner lecture